

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO
Office du Baccalauréat

Séries G1-G2

Année 2020
Session Normale
Epreuve du 1^{er} tour
Durée : 4 heures
Coefficient : 4

EPREUVE DE FRANÇAIS

Cette épreuve comporte trois (3) pages

N.B : Le candidat est tenu de préciser sur sa copie le sujet choisi sous peine de pénalité.

Traiter un (1) sujet parmi les trois (3) suivants :

1^{er} sujet : Contraction de texte

L'insécurité aujourd'hui est en passe de prendre possession de nos villes et campagnes. Outre l'insécurité liée aux attaques terroristes, l'on peut aussi relever celle liée à la délinquance des adolescents en général et à celle des enfants des familles aisées en particulier. En attendant que les sociologues et autres spécialistes des affaires criminelles s'intéressent au sujet, histoire de chercher à comprendre pourquoi des enfants de ce profil, à qui il ne manque pratiquement rien, s'adonnent à la délinquance, il est intéressant de s'attarder sur un des aspects de cette problématique. Lorsque ces enfants de familles aisées posent des actes de délinquance, et Dieu seul sait s'ils en commettent tous les jours, et que de ce fait les forces de sécurité arrivent à les alpaguer, il n'est pas rare de voir leurs parents voler à leur secours pour empêcher qu'ils soient déferés dans les maisons d'arrêt et de correction et cela, moyennant la réparation financière des dommages qu'ils auront occasionnés. Dans certains cas, il s'agit d'enfants en situation de récidive. Cette mention vaut son pesant d'or puisque ces garnements donnent l'impression qu'ils ne peuvent plus s'extirper de la délinquance et des réseaux mafieux dont ils font partie. Une autre mention qui vaut son pesant d'or est que certains parents de ces enfants honorent rarement leur engagement à régler financièrement ou matériellement les préjudices causés à des tiers par leurs rejetons. Il se pose dès lors trois problèmes. Le premier est que ces parents mettent dans une situation inconfortable les victimes des actes de délinquance de leurs enfants. Cet inconfort est plus prononcé lorsque ces victimes sont des proches ou encore des voisins de quartier. Le qu'en-dira-t-on oblige carrément certaines victimes à passer par pertes et profits les engagements de réparation des dommages causés par ces garnements.

Le deuxième problème que pose le phénomène est celui de l'inégalité des Burkinabè devant la loi. En effet, quand il s'agit d'enfants de familles peu nanties pour ne pas dire pauvres, qui sont pris par les forces de sécurité consécutivement à des actes de délinquances, en un temps deux mouvements, ils sont traduits en justice et déferés dans des maisons d'arrêt et de correction. C'est à croire que nos prisons sont faites pour accueillir exclusivement des pauvres qui sont en conflit avec la loi. Ce qui heurte d'avantage la conscience, c'est que les actes pour lesquels ils sont jetés en prison, sont parfois mineurs par rapport aux actes posés par les enfants de familles nanties. Et nonobstant cela, ces derniers bénéficient d'une quasi impunité. Le troisième problème que l'on peut évoquer est que ces parents nantis, qui font des pieds et des mains pour que leurs rejetons délinquants ne fassent pas la prison, nuisent *in fine* à leurs enfants en croyant les protéger.

En effet, ces enfants, récidivistes pour la plupart, ont inscrit dans leur logiciel l'idée selon laquelle ils ne courent aucun risque en prospérant dans la délinquance puisque papa et maman seront toujours là pour les protéger. A ce rythme, les parents courent le risque de transformer leurs enfants délinquants en monstres. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour dans certaines familles où vous verrez ces canailles se retourner contre leurs propres géniteurs. Certains les menacent avec des armes, pour un oui ou pour un non. D'autres les dépouillent de leurs biens pour se faire ravitailler en stupéfiants. En réalité, ils deviennent des enfants «*laisse guidon*», qui sévissent impunément dans la famille et en dehors. Un tel comportement peut les conduire un jour à l'irréparable dans les deux sens. En effet, ils développent, du fait de l'impunité, l'instinct du crime et courent le risque d'être victime de la vindicte populaire.

Il y a lieu donc que les parents de ces enfants fassent leur, l'adage selon lequel «*qui aime bien châtie bien*» en cessant d'intervenir systématiquement pour que leurs rejetons, auteurs d'actes de délinquance, ne subissent pas la rigueur de la loi. Car, la prison peut avoir un effet pédagogique sur eux. De la même manière, les autorités doivent veiller à ce que la loi s'applique à tous, sans discrimination aucune. De cette façon, on pourrait rendre service à ces enfants délinquants de famille nanties, qui croient dur comme fer, qu'ils bénéficient d'une certaine immunité, du fait du statut social de leurs géniteurs.

Texte tiré de " Le pays" du 08 octobre 2019 p. 6.

Questions (20 points)

1) Résumé (8 points)

Vous résumerez ce texte de 752 mots au quart (1/4) de sa longueur avec une marge de plus ou en moins 10%. Vous indiquerez à la fin de votre résumé le nombre exact de mots utilisés.

2) Vocabulaire (2 points)

Expliquez les expressions suivantes dans leur contexte :

- Voler à leur secours ;
- Bénéficiaire d'immunité.

3) Discussion (10 points)

« Nos prisons sont faites pour accueillir exclusivement les pauvres ».

Discutez cette affirmation.

2^{ème} sujet : Commentaire composé

Bissam.

Bissam n'est pas à proprement parler un quartier que l'on pourrait qualifier de quartier résidentiel. Viabilisé à la hâte parce que les crédits affectés à cet effet ont été épuisés, Bissam n'a pas bénéficié que de la pose des bornes délimitant les parcelles et les voies d'accès. C'est mieux que rien. Les habitants savent à quoi s'en tenir et malgré l'apparence d'habitats spontanés que présente le quartier, rien n'y a été bâti au hasard. Les habitants pour la plupart des gens à revenus modestes, attendent le jour où des bulldozers viendront tracer les voies. Chacun aura alors une idée précise de sa parcelle de terre.

Pourtant, parmi ces bâtisses précaires se dressent quelques superbes villas de gens bien fortunés, pressés d'être chez eux comme il faut et comme leurs moyens le leur permettent. Milé, PDG d'une grosse boîte de la place, est de ceux-là. Sa résidence digne d'un *Naaba* trône au milieu des bicoques en banco comme une fleur sur un tas d'immondices. Alors que ses voisins s'échinent à s'approvisionner en eau potable à l'unique forage du coin et s'éclairent à la lampe-tempête, Milé s'était doté de tout le confort : eau courante, électricité, téléphone et télévision. L'antenne parabolique qui coiffe son toit en tuile sert de point de repère à plus d'un visiteur dans le quartier comme l'étoile polaire dans le désert. Milé se défend de faire étalage d'un luxe insultant. Il vit sa vie, un point c'est tout.

Baba HAMA, *Encens et Myrrhe*, 2007 pages 139 – 140. (Nouvelle : voisinage)

Faites de ce texte un commentaire composé. Sans dissocier le fond de la forme, vous pourriez par exemple montrer comment l'auteur présente les inégalités dont souffre Bissam et les attentes que nourrissent ses habitants.

1 *Naaba* = Chef

3^{ème} sujet : Dissertation

« L'Afrique ne peut s'épanouir réellement avec les vêtements des autres ».

Commenter ces propos d'Apollinaire J. Kyelem de Tambèla in *l'observateur* n°6571.